ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: ALKAWALI EXPRESS

Forme Juridique: SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 (>- COMMERCE GENERAL, >- PRESTATION DE SERVICE. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. La société peut agir en tous pays pour son compte, ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association de sociétés avec toute autre personne ou société et réaliser directement ou indirectement, en tout pays sous quelque forme que ce soit, les activités rentrant dans son objet social.)

<u>Siege social s</u> siège social à Niamey ; Quartier Bobiel, 99 11 58 58. (République du Niger),

Capital social; 2.000.000 FCFA

Gérée par: OUMAROU HAROUNA Abdoulaye

Durée: 99 ans à compter du 16/01/2023

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la

Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2023-B12-00044 en date du 16/01/2023.